



Jacky COLLIN

4 questions à Jacky COLLIN, Secrétaire Général de La Fédération Française des Taxis de Province.

Famille Family® : Présentez-nous la Fédération Française des Taxis de Province (FFTP)

Jacky Collin : La Fédération Française des Taxis de Province affine des syndicats de taxis, dans de très nombreux départements du pays, qui eux-mêmes regroupent des artisans taxis exerçant aussi bien en zone rurale qu'en milieu urbain, en bordure de mer qu'en stations de sports d'hiver.

Les objectifs de notre organisme fédéral sont, entre autres, de défendre les intérêts de la profession, de rechercher les moyens de résoudre les problèmes liés à cette activité, de coordonner l'action des syndicats adhérents auprès des pouvoirs publics, des organisations et des institutions, etc. mais aussi de fournir des prestations de services en matière de formation professionnelle et de publier un journal d'information « Le taxi de province ». Nos actions sont donc diverses et complémentaires.

Famille Family® : Quel a été votre parcours avant de prendre le secrétariat général de La Fédération Française des Taxis de Province ?

JC : J'ai commencé à travailler à l'âge de 14 ans dans différents corps de métiers du bâtiment et de l'industrie, puis j'ai été agent commercial. Rapidement, souhaitant devenir mon propre patron et allier mes goûts pour la conduite automobile et les contacts humains, je suis devenu en 1995 locataire-conducteur de taxi, puis artisan taxi en 1998. Je suis aujourd'hui toujours en activité.

Etant toujours tourné vers les autres et possédant le sens profond de l'entraide, j'ai commencé à militer dès mon arrivée dans le milieu du taxi. Au fil du temps, j'ai gravi les échelons qui vont de l'adhérent au poste de président d'un syndicat de taxis dans le Rhône (S.P.T.)

A la suite de ces fonctions occupées au niveau départemental, j'ai été sollicité pour devenir, en 1995, Secrétaire Général de la FFTP, et depuis je suis réélu tous les ans.

Famille Family® : A titre personnel, pourquoi êtes-vous sensibilisé à l'accueil des enfants dans les taxis ?

JC : Etant père de famille de trois enfants et ayant un petit-fils, j'ai toujours été sensible à ces « petits adultes ». Comme taxi, j'ai assuré pendant sept ans, une tournée scolaire d'un Institut médico-éducatif. Par ailleurs, j'ai dirigé une équipe de petits footballeurs de la catégorie « poussins » au F.C de Vaulx-en-Velin. J'ai ainsi toujours eu des relations étroites avec la jeunesse !

Famille Family® : Selon vous, que va apporter Famille Family® à la profession ? Et pourquoi La Fédération Française des Taxis de Province a souhaité soutenir ce label ?

JC : Je pense, sans prétention aucune, que Famille Family®, va être le relais auprès des parents qui souhaitent se déplacer en taxi avec un maximum de confort et de sécurité pour les enfants.

Il permettra aussi aux enfants d'être transportés par des taxis labellisés, sans que leurs parents les accompagnent, et ceci, en dehors des circuits scolaires.

Notre fédération a souhaité soutenir ce label, car il va, pour nos professionnels du taxi, vers plus de professionnalisme, plus d'exigence pour satisfaire le client, plus de qualité dans l'exercice du métier.

www.familiefamily.com
www.fftp-taxi.com